

COMMUNE D'ARGUEL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 septembre 2017

Les convocations ont été faites le 18 septembre 2017

Ordre du jour

- 1) **DM1 sur Budget Principal**
- 2) **Intercommunalité CAGB**
- **Modification des statuts : Compétence eau et assainissement**
- 3) **Prévision de travaux en 2018**
- **Aménagement d'un lotissement communal chemin des Pierres**
- **Refection de voirie route de la Verte Montagne**
- **Reprise éclairage public, lotissement des Bourgeons**
- 4) **Location de terrain avec bâtiment à la Cuma des Lombards**
- 5) **Indemnité du comptable (Mme Jeannin)**
- 6) **Role affouage et prix de vente**
- 7) **Informations et Questions diverses**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 25 septembre 2017 à 20h30, sous la Présidence de Monsieur André AVIS Maire.

Présents : André AVIS, Claude GRESSET, Antoine CLAUDET, Pascal HUGUET, David LORTON, Didier MARCHAL, : Daniel VOIDEY , Régis GIRARDET , Jean loup EGLIN

Excusés : -

Absent : Mathias BOUGNON

Monsieur David LORTON a été désigné secrétaire de séance ; Le Maire a déclaré la séance ouverte à 20 h45

1) DM1 sur budget principal

Afin de bien cibler les travaux d'investissement il est proposé de modifier les articles suivants :

Section Fonctionnement

- -15 000 € sur le compte 615231
- +15 000 € sur le compte 023

Section Investissement

- -4 000 € sur le compte 202
- +15 000 € sur le compte 021
- +19 000 € sur le compte 2152

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette DM1 qui ne modifie pas l'équilibre du budget principal

2) Intercommunalité CAGB - Modification des statuts : Compétence eau et assainissement

Le Maire rappelle le contexte de la prise de compétence Eau et Assainissement, prévue à partir du 1^{er} janvier 2018, les échanges avec les services chargés de cette compétence au cours des multiples réunions et le désaccord persistant sur les modalités de ce transfert, notamment au sujet de l'évaluation des coûts d'entretien du réseau eau pluviale : 750 € du Km à prélever annuellement alors que l'estimation communal est de 500 € annuel pour tout le réseau de 1 900 ml.

Après en avoir délibéré et constaté que le principe de la Loi n'était pas respecté (transfert des coûts réels liés à la compétence), le Conseil Municipal, à l'unanimité, est défavorable au transfert de compétence dans les propositions actuelles.

3) Prévisions de travaux en 2018

a) Aménagement d'un lotissement communal chemin des Pierres

Suite à l'approbation du PLU d'Arguel par la CAGB, en date du 21 septembre 2017, le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de faire exécuter une étude de faisabilité sur la parcelle AB 20 classée en zone U du PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 8 voix pour et une abstention, autorise le Maire à faire exécuter cette étude par le cabinet BEJ de Saône.

b) Réfection de voirie route de la Verte Montagne

c) Reprise éclairage public, lotissement des Bourgeons

Afin de déposer les demandes de subvention auprès des services de la Préfecture, le Maire demande de définir les travaux possibles en 2018 entre :

- Terminer la voirie « Route de la Chassagne » en enrobé
- Réaliser une première tranche de réfection « chemin de la Verte Montagne » en bicouche sur 200 ou 300ml.
- Changer les lampadaires d'éclairage public dans le lotissement « Aux Bourgeons » avec modification du mode de commande afin de moduler l'éclairage dans le temps.

Après débat, le Conseil Municipal décide :

- Le changement des lampadaires « éclairage public » du lotissement des Bourgeons et modification du système de commande, sous la compétence et l'aide du SYDED.
- Le renvoi devant la Commission Patrimoine pour déterminer la priorité des travaux voirie.

4) Location de terrain avec bâtiment à la Cuma des Lombards

Le bail de longue durée à la Cuma des Lombards, terrain et bâtiment abri de matériel, est arrivé à expiration, elle demande son renouvellement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement du bail avec soustraction de la partie boisée, pour une nouvelle durée de 18 ans.

5) Indemnité du comptable (Mme Jeannin)

Vu le changement de trésorier à la Trésorerie de Morre-Roulans, qui suit les comptes communaux, il y a lieu de délibérer sur l'octroi d'une indemnité de gestion de Madame JEANNIN Jacqueline, Trésorière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une indemnité de gestion à hauteur de 100% selon les barèmes définis.

6) Role affouage et prix de vente

L'affouage sera dévolu sur les parcelles 21 et 22 « Le Chalet ». Le role d'affouage est limité aux foyers habitant le village.

La somme de 50 € sera demandé à chaque affouagiste au titre de la taxe d'affouage.

Selon le volume exploité, le prix du stère est fixé à 7.50 € par le Conseil Municipal.

Les garants ci après sont reconduits dans leur fonction :

Messieurs Claude GRESSET, Pascal HUGUET, André AVIS

7) Informations et Questions diverses

- La vente annuelle des grumes de la forêt se fera le 03 octobre à Ornans, par l'ONF.

- Du bois de chauffage stocké en sous sol, environ 3 stères, sera proposé aux habitants pour un prix de 60 €, à prendre sur place.

- La rentrée scolaire s'est bien déroulée mais le bus du retour accuse parfois du retard, une réclamation a été faite au gestionnaire des transports.

La séance est levée à 22h50

MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS A LA REUNION du 25 septembre 2017

Nom	Fonction	Présents / Excusés Procurations	Signature
AVIS André	Maire	Présent	
GRESSET Claude	Adjoint	Présent	
EGLIN Jean-Loup	Adjoint	Présent	
VOIDEY Daniel	Adjoint	Présent	
BOUGNON Mathias	Conseiller	Absent	
CLAUDET Antoine	Conseiller	Présent	
GIRARDET Régis	Conseiller	Présent	
HUGUET Pascal	Conseiller	Présent	
LORTON David	Conseiller	Présent	
MARCHAL Didier	Conseiller	Présent	